

Les améliorations de l'éclairage public à Argelliers (34380)

« La commune de 1 100 habitants est située sur les « hautes garrigues de Montpellier ». Nous avons 220 points lumineux pour l'éclairage public, dont 90 % n'ont pas 20 ans et sont, majoritairement, équipés de lampes 100 W sodium HP. Notre intervention, avec les aides d'Hérault Energie plafonnées à 15 000 € de travaux annuels, ont été réalisées en 3 phases.

Première année (2015):

Ajout sur l'armoire de secteur alimentant le centre village, d'un abaisseur de tension stabilisée, réglé, après test, à 180 Volts au lieu des 225 Volts soit environ une baisse de 30 % de puissance de 22 h à 5 h sur 65 luminaires.

Rappelons que les lampes sodium HP n'acceptent pas de baisse de tension supérieure à 30 %, au-delà elles s'éteignent, seules les led's permettent d'aller au-delà avec un rallumage instantané.

Cette solution, globale, n'offre pas la souplesse que l'on a obtenue les années suivantes avec les variations possibles individuellement.

Deuxième année (2016):

Suite à la Cop 21, il est devenu obligatoire (en cas de remplacement) de mettre des ballasts électroniques à la place des anciens ballasts ferromagnétiques traditionnels.

Ce changement, nécessaire, s'accompagne d'un avantage important, il devient possible de programmer, individuellement, chaque lampadaire en niveau de baisse de tension et en variations de plage horaire.

Le premier test de baisse de tension n'ayant pas été remarqué, bien qu'annoncé dans le journal communal, nous avons choisi de remplacer les lampes de 100 W SHP par des 70 W SHP, et grâce aux nouveaux ballasts électroniques, de faire, en plus, un abaissement de tension de 30 %, de 22 h à 5 h.

L'économie attendue est supérieure à 42 % sur 3 armoires de secteurs, couvrant 56 luminaires, sur 3 secteurs.

Troisième année (2017/18)

Même changement sur 3 autres secteurs, portant sur 38 luminaires... On a décidé de conserver quelques lampes fluorescentes pour limiter les investissements.

Nous attendons là aussi une baisse supérieure à 42 %.

Nous aurons modifié 72 % de notre parc de luminaires.

Nous poursuivrons, en 2018, par la modification-extension de l'éclairage public au hameau de Cantagrils, en profitant des travaux de CESML sur un bouclage haute tension. Nous nous orientons sur des luminaires led's < 3 000 °K avec fort abaissement, ainsi que des led's alimentées par du solaire pour les points sans réseau communal.

C'est parce qu'Hérault énergie finance 70% des investissements que nous estimons le retour sur investissement à moins de 3 ans. Sans ces aides, ce serait sur plus de 10 ans ! »

Témoignage de Bernard Dron, conseiller municipal à Argelliers